

**15-09-21 PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, le lundi 21 septembre 2015, à 19 h 33, à la salle Michel-Leblanc de l'école Paul-Hubert, 250, boul. Arthur-Buies Ouest à Rimouski sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour EHDAA
 Marie-Claude Hamel
 Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire
 Lise Lévesque
 Mylène Thibault

MM. Daniel Arseneault, vice-président
 Raynald Caissy
 Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire
 Michel Pineault
 Alain Rioux (à compter de 20 h 24)
 Mario Ross
 André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale par intérim, M^{me} Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

Mme Christine Marquis, directrice des Services des ressources informationnelles
 M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
 M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières
 M. Jean Papillon, directeur des Services éducatifs par intérim
 M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

15-09-21-29 MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gaston Rioux, accueille le public.

15-09-21-30 PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

15-09-21-31 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Gaston Rioux, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Les sujets abordés dans les questions soumises par le public sont les suivants :

- Conditions de travail, état des négociations et compressions budgétaires :
 - Intervention de Mme Martine Cliche, présidente du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis (SERM);
 - Intervention de Mme Christine Garneau, enseignante;
 - Intervention de M. Marc-Antoine Drewitt, enseignant;
 - Intervention de Mme Frédérique Lebel, enseignante.
- Coalition Unis pour l'éducation publique :
 - Intervention de Mme Martine Cliche, présidente du SERM.

M. Gaston Rioux rappelle que l'éducation et la réussite des élèves sont des priorités pour la Commission scolaire. Il rappelle également le contexte budgétaire et les gestes qui ont dû être posés en lien avec le retour à l'équilibre budgétaire. Il souligne que la Commission scolaire profite de chaque occasion qui lui est donnée pour faire des représentations. Il rappelle également qu'il avait été à l'origine de l'initiative du mouvement «Priorité éducation».

15-09-21-32 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

Mme Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire, mentionne que plusieurs écoles participeront à l'activité «Chaîne humaine» initiée par les comités de parents. Elle souligne que la page Facebook poursuit son développement. La majorité des assemblées générales de parents se sont tenues dans les écoles. Elle termine en mentionnant que la première rencontre du comité de parents aura lieu le 13 octobre 2015.

M. Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire, déplore le fait que certaines assemblées générales de parents, dont celle de l'école Élisabeth-Turgeon, aient fait le choix de ne pas nommer de représentants au comité de parents.

Mme Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour EHDAA, rappelle que l'assemblée générale annuelle du comité EHDAA se tiendra le 7 octobre 2015 à la cafétéria de l'école Paul-Hubert. Cette assemblée sera précédée d'une conférence de Mme Paule Lévesque, à 19 heures.

15-09-21-33 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de questions et correspondance des élèves;
4. Période de questions réservée au public;
5. Période réservée aux commissaires parents;
6. Adoption de l'ordre du jour;
7. **Décisions**
 - 7.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 24 août 2015 :
 - Approbation
 - Suivis;
 - 7.2 Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 24 août 2015, tenu le 31 août 2015;
 - Approbation
 - Suivis;
 - 7.3 Entente avec la Fabrique Saint-Germain-de-Rimouski pour l'utilisation des stationnements de l'église Saint-Robert – Demande de prolongation (Carl Ruest); 5 min.;
 - 7.4 Entente avec la Fabrique Saint-Germain-de-Rimouski pour l'utilisation des stationnements de l'église Saint-Pie-X – Demande de prolongation (Carl Ruest); 5 min.;
 - 7.5 Programmation annuelle des ressources informationnelles (Christine Marquis); 5 min.;
 - 7.6 Adhésion à un regroupement pour l'achat des tablettes numériques – Autorisation (Christine Marquis); 5 min.;
 - 7.7 Remerciements – Mme Adèle Boudreau, Pro Jeune-Est (Cathy-Maude Croft); 5 min.
 - 7.8 Rapport des décisions prises dans le cadre du Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs (période du 1^{er} mars au 30 juin 2015) (Madeleine Dugas) 10 min.;
 - 7.9 Proposition d'achats regroupés par la FCSQ concernant la vérification d'antécédents judiciaires (Madeleine Dugas); 5 min.;

- 7.10 Priorités de la Commission scolaire 2015-2016
(**ajournement 28 septembre 2015**) (Madeleine Dugas) 5 min.;
8. Information
- 8.1 Rapport de la directrice générale par intérim;
- 8.2 Rapport du président;
9. Questions nouvelles
10. Seconde période de question réservée au public;
11. Ajournement de la séance (**28 septembre 2015**).

DÉCISION

15-09-21-34 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 24 AOÛT 2015 – APPROBATION ET SUIVIS

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Daniel Arsenault et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2015 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

15-09-21-35 PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 24 AOÛT 2015, TENU LE 31 AOÛT 2015 – APPROBATION ET SUIVIS

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par Mme Lise Lévesque et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 24 août 2015, tenu le 31 août 2015, et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

15-09-21-36 ENTENTE AVEC LA FABRIQUE SAINT-GERMAIN-DE-RIMOUSKI POUR L'UTILISATION DES STATIONNEMENTS DE L'ÉGLISE SAINT-ROBERT – DEMANDE DE PROLONGATION

ATTENDU l'entente convenue depuis décembre 2014 entre la Fabrique Saint-Germain-de-Rimouski et la Commission scolaire des Phares pour l'utilisation du stationnement de l'église Saint-Robert pour les usages de l'école de l'Aquarelle;

ATTENDU que cette entente venait à échéance le 31 août dernier;

ATTENDU la résolution numéro 08-09-2015(7) du conseil de la Fabrique de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski et les communications établies avec le président de la Fabrique;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire des Phares de prolonger l'entente au moins pour une autre année;

Il est proposé par Mme Karène Langlois et résolu de confirmer à la Fabrique de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, l'intérêt de la Commission scolaire des Phares à prolonger l'entente pour l'utilisation des stationnements de l'église Saint-Robert pour usage par l'école de l'Aquarelle, aux mêmes conditions, et ce, jusqu'au 30 septembre 2016.

15-09-21-37 ENTENTE AVEC LA FABRIQUE SAINT-GERMAIN-DE-RIMOUSKI POUR L'UTILISATION DES STATIONNEMENTS DE L'ÉGLISE SAINT-PIE-X – DEMANDE DE PROLONGATION

ATTENDU l'entente convenue depuis décembre 2014 entre la Fabrique Saint-Germain-de-Rimouski et la Commission scolaire des Phares pour l'utilisation du stationnement de l'église Saint-Pie-X pour les usages de l'école Élisabeth-Turgeon;

ATTENDU que cette entente venait à échéance le 31 août dernier;

ATTENDU la résolution numéro 08-09-2015(7) du conseil de la Fabrique de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski et les communications établies avec le président de la Fabrique;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire des Phares de prolonger l'entente au moins pour une autre année;

Il est proposé par Lise Lévesque et résolu de confirmer à la Fabrique de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, l'intérêt de la Commission scolaire des Phares à prolonger l'entente pour l'utilisation des stationnements de l'église Saint-Pie-X pour usage par l'école Élisabeth-Turgeon, aux mêmes conditions, et ce, jusqu'au 30 septembre 2016.

15-09-21-38 PROGRAMMATION ANNUELLE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES POUR L'ANNÉE 2015-2016 – POUR ADOPTION

ATTENDU les articles 13 et 14.2 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles* qui soumet les commissions scolaires à l'adoption de leur programmation annuelle par le conseil des commissaires;

ATTENDU la présentation au comité plénier du 21 septembre 2015 des documents suivants :

«Programmation annuelle des ressources informationnelles de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2015-2016» (PARI)

«Planification triennale des projets et activités des ressources informationnelles de la Commission scolaire des Phares» (PTPARI)

ATTENDU l'objectif d'assurer une gestion rigoureuse et transparente des sommes consacrées aux ressources informationnelles;

Il est proposé par Mme Marie-Claude Hamel et résolu d'adopter la programmation annuelle des ressources informationnelles de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2015-2016 selon le document présenté et codifié sous le numéro I212-2.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

15-09-21-39 ADHÉSION À UN GROUPEMENT POUR L'ACHAT DE TABLETTES NUMÉRIQUES – AUTORISATION

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

ATTENDU la *Politique sur l'acquisition des biens et services* de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU les règles budgétaires 2015-2016 de la Mesure 50732 obligeant les commissions scolaires à acquérir les appareils dans le cadre d'un achat regroupé ;

ATTENDU l'intérêt de la Commission scolaire des Phares à se regrouper avec la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares souhaite faire l'acquisition de tablettes numériques iPad disponibles auprès d'un seul fournisseur, soit Apple;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'autoriser l'acquisition de tablettes numériques iPad pour un montant maximal de 50 000\$, en gré à gré auprès d'Apple et en achat regroupé avec la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

15-09-21-40 REMERCIEMENTS – MME ADÈLE BOUDREAU, PRO JEUNE-EST

ATTENDU la mission éducative et sociale de prévention de l'abandon scolaire de l'organisme Pro-Jeune-Est;

ATTENDU que Pro-Jeune-Est est un partenaire de la Commission scolaire depuis sa création;

ATTENDU que l'implication et le travail accompli par Mme Adèle Boudreau à la direction de Pro-Jeune-Est depuis les 24 dernières années ont permis de faire rayonner cet organisme dans la région et de venir en aide à de nombreux élèves de la Commission scolaire;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'offrir, au nom du Conseil des commissaires, nos plus sincères remerciements à Mme Adèle Boudreau pour son implication et son travail comme directrice générale de l'organisme Pro-Jeune-Est et de lui souhaiter une excellente retraite.

15-09-21-41 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS (PÉRIODE DU 1^{ER} MARS AU 30 JUIN 2015)

Il est proposé par Mme Lise Lévesque et résolu d'adopter le Rapport des décisions prises dans le cadre du Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs pour la période du 1^{er} mars au 30 juin 2015, tel que présenté au document A113-1 (03/15-06/15).

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par la direction générale conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et au Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs adoptés par le conseil des commissaires.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

15-09-21-42 PROPOSITION D'ACHATS REGROUPÉS PAR LA FCSQ CONCERNANT LA VÉRIFICATION D'ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

ATTENDU l'offre de services de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) de se joindre à son regroupement pour les services concernant la vérification des antécédents judiciaires;

ATTENDU que, pour ce faire, la Commission scolaire des Phares doit participer au processus d'appel d'offres prévu dans les prochains mois sous la supervision de la FCSQ;

ATTENDU que si la Commission scolaire adhère au regroupement d'achats, elle sera liée jusqu'au 30 novembre 2018;

ATTENDU les contextes législatif et politique incertains touchant les commissions scolaires et la FCSQ;

ATTENDU que la Commission scolaire ne souhaite pas s'engager dans ce contexte;

Il est proposé par Mme Marie-Claude Hamel et résolu de ne pas participer à l'appel d'offres d'achats regroupés proposé par la FCSQ visant l'acquisition de services pour la vérification des antécédents judiciaires.

À 20 h 24, M. Alain Rioux se joint à la séance.

15-09-21-43 INFORMATION

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport de la directrice générale par intérim :

Mme Madeleine Dugas présente son rapport d'activités pour la période du 25 août au 21 septembre 2015.

Elle précise que les coûts pour le déplacement pour se rendre au CRDG qui se tenait du 3 et 5 septembre 2015 aux Îles-de-la-Madeleine ont été assumés personnellement par chacun des directeurs généraux. Les commissaires saluent cette initiative.

b) Rapport du président :

M. Gaston Rioux présente son rapport d'activités pour la période du 25 août au 21 septembre 2015.

15-09-21-44 QUESTIONS NOUVELLES

Aucun sujet n'est abordé lors des questions nouvelles.

15-09-21-45 SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Au terme de la rencontre, le président, M. Gaston Rioux, invite à nouveau les personnes présentes à formuler, si désiré, de nouvelles questions.

Les sujets abordés dans la seconde période de questions réservée au public sont les suivants :

- Reconnaissance de l'implication des commissaires
- Impact des compressions budgétaires sur le milieu :
 - Intervention de M. Dumont

15-09-21-46 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20 h 42, il est proposé par M. André Trahan et résolu d'ajourner la présente séance au lundi 28 septembre 2015, à 19 h 30.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Conseil des commissaires

Séance ordinaire du 21 septembre 2015

INDEX DES RÉOLUTIONS

15-09-21-29	Mot du président
15-09-21-30	Période de questions et correspondance des élèves
15-09-21-31	Période de questions réservée au public
15-09-21-32	Période réservée aux commissaires parents
15-09-21-33	Adoption de l'ordre du jour
15-09-21-34	Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 24 août 2015 – Approbation et suivis
15-09-21-35	Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 24 août 2015, tenu le 31 août 2015 – Approbation et suivis
15-09-21-36	Entente avec la fabrique Saint-Germain-de-Rimouski pour l'utilisation des stationnements de l'église Saint-Robert – Demande de prolongation
15-09-21-37	Entente avec la fabrique Saint-Germain-de-Rimouski pour l'utilisation des stationnements de l'église Saint-Pie-X – Demande de prolongation
15-09-21-38	Programmation annuelle des ressources informationnelles de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2015-2016 – Pour adoption
15-09-21-39	Adhésion à un regroupement pour l'achat de tablettes numériques – Autorisation
15-09-21-40	Remerciements – Mme Adèle Boudreau, pro jeune-est
15-09-21-41	Rapport des décisions prises dans le cadre du règlement de la Commission scolaire des phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs (période du 1 ^{er} mars au 30 juin 2015)
15-09-21-42	Proposition d'achats regroupés par la FCSQ concernant la vérification d'antécédents judiciaires
15-09-21-43	Information
15-09-21-44	Questions nouvelles
15-09-21-45	Seconde période de questions réservée au public
15-09-21-46	Ajournement de la séance